



Briqueteur-maçon / Briqueteuse-maçonne

Description du métier

- Taille et scie différents éléments de maçonnerie, et applique du mortier, du ciment ou tout autre adhésif;
- Tire les joints des pièces de maçonnerie, telles que les briques, les blocs et les pierres;
- Érige divers types de murs, de fondations, de cloisons, de cheminées, de foyers et de fours. Il peut aussi projeter du ciment réfractaire;

Un certain nombre de briqueteurs-maçons travaillent dans le secteur spécialisé de la restauration de maçonnerie.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en briquetage-maçonnerie ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances liées aux mathématiques, à la géométrie, à l'alignement et à la perception spatiale des éléments de maçonnerie;
- Être précis;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de se déplacer sur des échafaudages et de travailler en hauteur.

Salaires annuels moyens

Apprenti*	17 090 \$
Compagnon**	34 167 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	44 274 \$
Proportion***	73 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2012, pour les douze mois suivant leur admission.

** Salaire moyen en 2013 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2013.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2009-2012	2013
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	462	342
Taux de placement des diplômés*	90,3 %	nd

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,85 \$	21,58 \$	19,98 \$
2 ^e période	24,33 \$	25,18 \$	23,31 \$
3 ^e période	29,54 \$	30,57 \$	28,31 \$
Compagnon	34,75 \$	35,97 \$	33,30 \$

* Salaire en mai 2014.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2013, 5 231 briqueteurs-maçons étaient actifs sur les chantiers. Le secteur institutionnel et commercial ainsi que le secteur résidentiel se partagent la quasi-totalité du volume de travail. Environ 1 400 employeurs recrutent des briqueteurs-maçons;
- Représentant respectivement 54 % et 38 % de l'activité, les secteurs institutionnel et commercial devraient rester stables, tandis que le résidentiel ralentira progressivement;
- En 2013, 342 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie, dont 90 % étaient diplômés d'une école professionnelle. Une fois devenu compagnon, le salaire annuel moyen peut atteindre 44 300 \$ pour la personne effectuant plus de 500 heures par année dans des travaux assujettis aux conventions collectives;
- En dépit d'un bassin de briqueteurs-maçons qui montre un bon taux de disponibilité actuellement, les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour les prochaines années.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Briquetage-maçonnerie (5303) ou
Masonry-bricklaying (5803)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formations généralement offertes dans les régions suivantes :

- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Estrie
- Laval
- Mauricie
- Montérégie*
- Montréal*
- Outaouais
- Saguenay – Lac-Saint-Jean



* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site www.inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2014

Abitibi-Témiscamingue	40
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	99
Côte-Nord	15
Estrie	217
Île de Montréal	754
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 414
Mauricie – Bois-Francs	321
Montérégie	1 364
Outaouais	203
Québec	637
Saguenay – Lac-Saint-Jean	150
Extérieur et Baie-James	17
Total	5 231

Nombre de femmes actives dans le métier 23

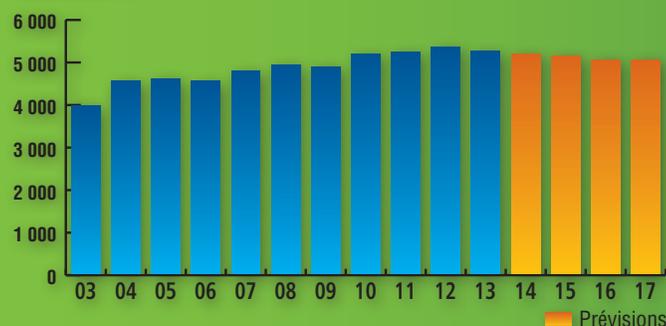
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Briqueteur-maçon	14 %
Ensemble des métiers et occupations	19 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2003-2017



Âge de la main-d'œuvre en 2014

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	27	74 %	24 %	2 %	2 328
Compagnon	43	34 %	47 %	19 %	2 903
Total des briqueteurs-maçons	36	57 %	32 %	11 %	5 231
Ensemble des métiers et occupations	39	41 %	44 %	15 %	161 468